

LETTRE AUX ACTIONNAIRES



N°14 | Mars 2011 | LA REVUE D'INFORMATION DES ACTIONNAIRES DE NATIXIS

NATIXIS DÉTAILLE SES ACTIONS DE MÉCÉNAT ET DE SPONSORING

LIRE
PAGE
→
02

Un éclairage sur les principales actions de Natixis dans ce domaine.



LES RÉSULTATS ANNUELS 2010

LIRE
PAGE
→
03

Une année **positive** et la reprise du paiement d'un **dividende**.



3 QUESTIONS À DOMINIQUE COUDERT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DE NATIXIS INTERÉPARGNE

LIRE
PAGE
→
04

Épargne salariale, épargne **retraite** : enjeux et perspectives.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE NATIXIS

Les réponses à vos **questions** concernant notre **événement** annuel.

LIRE
PAGE
→
06



LES WEBCONFÉRENCES DU CLUB DES ACTIONNAIRES

La montée en puissance du canal **Internet** dans le cadre de notre programme **d'activités**.



LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Madame, monsieur, cher actionnaire, Natixis vient de publier un résultat net pour l'année 2010 de 1,732 milliard d'euros, à comparer avec une perte de 1,388 milliard d'euros en 2009. Après deux années de pertes, ces résultats illustrent la transformation de votre société depuis 18 mois.

Il faut souligner que ces bons résultats sont essentiellement portés par les performances opérationnelles des métiers cœurs de Natixis ainsi que par celles des réseaux de BPCE. Ils sont peu affectés par des éléments exceptionnels. Nos trois métiers cœurs – la Banque de Financement et d'Investissement, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés – ont en effet fait preuve d'un fort dynamisme commercial en 2010 avec un PNB en hausse de 13 % et un résultat avant impôt en progression de 76 % (hors éléments non opérationnels) par rapport à 2009. Ces performances de grande qualité sont d'autant plus remarquables qu'elles ont été réalisées dans un environnement économique toujours empreint d'incertitudes.

LIRE
PAGE
→
02



Quant aux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne, ils ont enregistré une hausse importante de leur PNB et une baisse de leurs coûts. Leur contribution au résultat de Natixis a progressé de 29 % par rapport à 2009 via la mise en équivalence des CCI (Certificats Coopératifs d'Investissement). Au-delà de ces bonnes performances, 117 millions d'euros de synergies de revenus ont été extériorisés avec les réseaux de BPCE et Natixis a dégagé 142 millions d'euros de synergies de coûts.

En 2010, Natixis a également renforcé sa structure financière avec un ratio de fonds propres (Tier 1) qui s'établit à 11,4 % à fin décembre 2010. Notre solidité financière est en constante amélioration et nous permet d'anticiper sereinement le durcissement des normes réglementaires applicables aux banques dès 2013. Au total, ces évolutions positives permettent à Natixis de s'intégrer pleinement dans la stratégie du Groupe BPCE.

Pour marquer ce retour à la rentabilité et la confiance que nous avons dans le développement futur de votre société, nous avons souhaité reprendre la distribution d'un dividende en 2011, représentant environ la moitié du résultat net*. Ainsi, un dividende d'un montant de 0,23 euro par action sera proposé à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, qui se tiendra le 26 mai prochain à Paris. Il s'agit là pour votre société d'associer l'ensemble de ses actionnaires à sa transformation réussie.

Laurent Mignon
Directeur Général

LES ACTIONS DE MÉCÉNAT ET SPONSORING DE NATIXIS

Promouvoir l'image d'une entreprise auprès de ses clients ou du public, fédérer ses collaborateurs autour d'une cause d'intérêt général, contribuer à la formation d'une image positive, autant de missions que peuvent remplir les opérations de mécénat. Retour sur les principales actions menées par Natixis en la matière.



Les opérations de mécénat permettent de promouvoir l'image, les métiers et les engagements d'une entreprise auprès de ses clients, mais aussi d'un plus large public comprenant les investisseurs et ses actionnaires. Par ailleurs, ces opérations de mécénat s'accompagnent de réductions d'impôt pour la société mécène qui, conformément à la loi du 1^{er} août 2003, peuvent atteindre 60 % des montants engagés et, jusqu'à 90 % lors de l'acquisition d'un trésor national. Parmi les actions entreprises par Natixis, on peut noter :

- En matière de mécénat solidaire, Natixis est engagée dans la **lutte contre le paludisme** (depuis 2005), soutient le **Téléthon** et compte depuis 2010 parmi l'un des 22 mécènes de la **Course du Cœur** dont le but est la sensibilisation au don d'organes.

- En matière de mécénat culturel, l'année 2010 a été marquée par l'exposition **Claude Monet (1840 – 1926)** au Grand-Palais dont Natixis était le mécène exclusif. Cette exposition a attiré près d'un million de visiteurs (une fré-

quentation record). Natixis poursuit par ailleurs son partenariat avec l'**Orchestre de Paris** avec la mise en ligne de nombreuses œuvres du répertoire symphonique que le grand public peut écouter gratuitement sur Internet. En 2009, Natixis a financé la restauration et l'exposition du **fonds Madeleine Vionnet** au musée des Arts Décoratifs de Paris.

En 2008, Natixis a reçu la distinction de Grand Mécène des mains de la ministre de la Culture, notamment pour ses soutiens à l'**exposition Babylone** au musée du Louvre, à la Cinémathèque de Paris, pour le don des **Tentures d'Artémise** au musée des Gobelins et pour la restauration des Globes de Coronelli.

- En ce qui concerne le sponsoring sportif, Natixis soutient depuis 2007 le **Racing Metro 92**, club de rugby de la région Ile-de-France, quintuple champion de France,



qui porte haut et fort les valeurs de ce sport dans lesquelles nos collaborateurs peuvent se retrouver : esprit d'équipe, ambition, respect...

*Après paiement des intérêts sur titres super subordonnés.

Résultats annuels 2010 : le retour à la rentabilité



Laurent Mignon, Directeur Général.

Le 23 février dernier, Laurent Mignon, Directeur Général, et Luc-Emmanuel Auberger, directeur Finances et risques de Natixis, ont présenté les résultats de la banque. Le bénéfice net pour 2010 atteint 1,732 milliard d'euros. Au-delà de cette performance, que faut-il retenir ?

La réussite du plan stratégique

Annoncée en août 2009 (cf. *Lettre aux actionnaires n° 11*), la mise en place du plan stratégique de Natixis, baptisé le « New Deal », s'est poursuivie avec succès. Sur l'ensemble de 2010, 117 millions d'euros de revenus complémentaires ont été générés via les réseaux de BPCE, sur un objectif de 395 millions d'euros à horizon 2013. Dans le même temps, 142 millions d'euros de synergies de coûts ont été extériorisées.

Les trois métiers cœurs délivrent de très bonnes performances et sont le moteur de la rentabilité

Portés par ce dynamisme commercial, les trois métiers cœurs (Banque de Financement et d'Investissement, Épargne et Services Financiers Spécialisés) ont vu leur **PNB* progresser de 13% et leur résultat avant impôt de 76%** (hors éléments non opérationnels) entre 2009 et 2010. À noter la

bonne performance opérationnelle des deux réseaux de banques de détail Caisse d'Épargne et Banque Populaire, dont le résultat est mis en équivalence.

Le 4^e trimestre 2010 confirme l'amélioration de la capacité bénéficiaire

Les performances du 4^e trimestre 2010 sont également très bonnes avec un résultat avant impôt de 614 millions d'euros, en hausse de 78% par rapport au 4^e trimestre 2009 hors éléments non opérationnels.

Pour l'ensemble de l'année 2010, **le résultat avant impôt est multiplié par trois, à 2,272 milliards d'euros** (hors GAPC*, activités abandonnées et coûts de restructuration), et **le résultat net part du groupe s'établit à 1,732 milliard d'euros** contre une perte de 1,388 milliard d'euros en 2009.

La reprise du paiement d'un dividende

Sur la base de ce résultat positif, le paiement d'un **dividende de 0,23 euro par action, sera proposé à l'Assemblée Générale du 26 mai 2011**. Ce montant correspond à un taux de distribution de 50% du résultat net part du groupe, après paiement du coupon net d'impôt sur les titres super-subordonnés. Une option de paiement du dividende en action sera également proposée.

Une structure financière solide

Ces bonnes performances permettent le renforcement de la structure financière de la banque dont **le ratio de fonds propres (Tier 1) s'établit à 11,4% et le ratio de fonds propres durs (Core Tier 1) à 7,9%**.

Au terme de cette année particulièrement riche et constructive, Natixis a relevé le défi de sa mutation vers une entreprise intégrée, recentrée sur ses clients, et s'inscrit pleinement dans la dynamique du Groupe BPCE.

*PNB : Produit Net Bancaire – *GAPC : Gestion Active des Portefeuilles Cantonnés – *RAI : Résultat Avant Impôt.

Amélioration de la capacité bénéficiaire

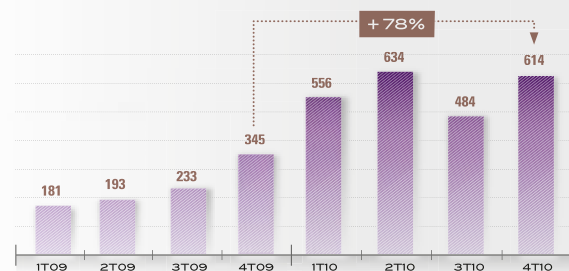
Résultat en M€ avant impôt des métiers cœurs – hors GAPC*, activités abandonnées, coûts de restructuration et éléments non opérationnels

	2010		2009
PNB* (EN M€)	6 485	+ 21%	5 381
PNB* DES MÉTIERS CŒURS ⁽¹⁾ (EN M€)	5 787	+ 13%	5 128
MISE EN ÉQUIVALENCE RÉSEAUX (EN M€)	502	+ 4%	481
RAI* DES MÉTIERS CŒURS ⁽¹⁾ (EN M€)	1 919	+ 76%	1 090
RAI* (EN M€)	2 287	+ 140%	951

⁽¹⁾ Banque de Financement et d'Investissement, Épargne et Services Financiers Spécialisés

Excellentes performances opérationnelles

Résultat avant impôt en M€, hors GAPC*, résultat des activités abandonnées, coûts de restructuration et éléments non opérationnels



3 questions à Dominique Coudert, directeur général délégué de Natixis Interépargne

Les problématiques liées à l'épargne salariale revêtent une actualité nouvelle dans le contexte de l'allongement de la vie et de la réforme des retraites. Explications sur ces produits qui constituent l'une des expertises fortes de Natixis à travers sa filiale Natixis Interépargne.



Quelles conséquences la réforme des retraites de 2010 a-t-elle eues sur votre activité ?

La conséquence principale du débat qui s'est tenu fin 2010 a été d'inscrire ce sujet dans toutes les têtes. Cette médiatisation a contribué à éclairer les salariés en France sur l'avenir de leurs pensions et sur la nécessité d'organiser cette période de la vie. Plus spécifiquement, la loi du 9 novembre 2010 a apporté un certain nombre d'évolutions favorables au développement du Plan d'épargne pour la retraite collectif (**Perco**). Parmi celles-ci, le législateur a prévu, de « protéger les salariés malgré eux », en dirigeant la participation versée par l'entreprise pour moitié vers le Perco, à défaut de choix exprimé.

Cette mesure a conduit Natixis Interépargne à répondre, dans un délai très court, à trois enjeux : organisationnel et informatique, d'abord, avec l'adaptation des processus de traitement et du système d'information aux nouvelles dispositions ; juridique, ensuite, avec la mise en conformité des accords d'épargne salariale au fil de l'évolution des textes (des décrets d'application sont encore attendus) ; commercial, enfin, avec l'information des entreprises et de leurs salariés. Sur ce dernier point, il nous

a semblé indispensable d'apporter un soin tout particulier à la clarté et à la pédagogie de l'information destinée aux salariés bénéficiaires de la participation, pour éviter qu'ils ne découvrent cette nouvelle disposition à leurs dépens.

Une autre disposition de la loi va, elle aussi, contribuer à l'accroissement des encours Perco : un salarié dont l'entreprise n'a pas mis en place de Compte épargne temps pourra désormais verser ses jours de congés non pris dans le Perco, dans la limite de 5 jours par an.

La loi prévoit aussi que chaque Perco intègre désormais une sécurisation de l'épargne, par le biais d'une allocation d'actifs permettant de « réduire progressivement les risques financiers ». Les conditions concrètes de cette exigence seront prochainement fixées par décret.

Même si, dans un premier temps, les incertitudes portant sur les contours du projet de réforme auront conduit certaines entreprises à retarder leur projet de mise en place du Perco, les entreprises sont désormais de plus en plus nombreuses à prendre conscience de leur rôle dans l'accompagnement des salariés face à la problématique de la retraite.

Quelle perception les salariés ont-ils de l'épargne salariale aujourd'hui et quelles sont leurs attentes en la matière ?

Les bénéficiaires aiment l'épargne salariale ! Les formules qui existent aujourd'hui allient en effet un intérêt financier et fiscal à une grande souplesse. Les attentes du public en matière d'épargne salariale



peuvent aujourd'hui être résumées en trois points : plus de simplicité, plus de transparence et plus de sécurité.

Pour répondre au désir de simplicité, chez Natixis Interépargne nous avons développé de nombreux services exclusifs, parmi lesquels « **Simple comme l'épargne salariale®** », la première vidéo interactive animée par un conseiller virtuel pour tout savoir sur les dispositifs d'épargne salariale (en accès libre sur le site Internet www.simplecommeleparagnesalariale.com).

Une gamme complète d'outils de simulation a également été mise en œuvre pour répondre à toutes les questions des salariés en matière d'épargne : quel montant dois-je investir ? Quel support de placement choisir ? Quel est mon profil d'investisseur ? Quel sera le montant de ma pension de retraite obligatoire ? Dois-je investir ou percevoir ma participation ? Comment optimiser mon **abondement** ? Quelle rente obtiendrai-je à partir d'un capital accumulé ? Autant de questions qui nécessitent des outils et des réponses aussi simples que possibles.

Nous avons aussi développé un serveur vocal interactif en langage naturel, une technologie conviviale permettant à l'appelant de formuler sa demande à voix haute dans un langage du quotidien. Nous sommes enfin le premier opérateur à avoir développé les versements volontaires en ligne par carte bancaire, dans un **PEE** ou un Perco. C'est d'ailleurs un grand succès : 40 % des versements volontaires que nous enregistrons sont à ce jour effectués par ce canal.

Pour répondre à l'exigence de transparence, nous avons investi dans la qualité du reporting financier de nos Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE), tout en accompagnant les épargnants dans leur lecture qui n'est pas toujours aisée.

Donner de la visibilité aux salariés passe également par la mise à disposition d'informations à la fois directement (via un serveur vocal, des relevés de compte, Internet, smartphones...), mais aussi par l'intermédiaire de l'entreprise, l'employeur du salarié. Aussi aidons-nous nos clients entreprises à construire des outils de communication sur mesure autour de l'épargne salariale et du Perco, afin d'améliorer l'information à disposition de leurs salariés.

Enfin, la crise récente a généré une demande accrue de sécurité, c'est-à-dire pour une épargne garantie ou à capital protégé. En réponse à cette attente, certains FCPE permettent aujourd'hui d'offrir une garantie de 100% de l'épargne investie à l'échéance et, parfois, de participer à une partie de la performance du fonds.

De même, les différentes solutions de gestion pilotée que nous proposons dans le cadre du Perco permettent de répondre à cette attente de sécurité, tout en prenant en compte la durée de placement de l'épargne retraite. Ces solutions visent à optimiser les choix d'investissement, en fonction de l'horizon de placement du salarié (sa date prévisionnelle de départ à la retraite ou sa date de projet), et à sécuriser progressivement l'épargne à l'approche de cette date. Schématiquement, à l'approche de l'échéance définie par le salarié, on baisse la part en actions pour aller vers une gestion obligataire et/ou monétaire.

Comment se positionne Natixis Interépargne sur le marché de l'épargne salariale en France ?

En tant que leader, Natixis Interépargne participe activement à la promotion des solutions de rémunération complémentaire auprès des pouvoirs publics et joue un rôle majeur en matière d'innovation. Avec l'appui des grandes entreprises, elle exerce un rôle de tout premier plan dans la réflexion menée autour du développement et de l'évolution de l'épargne en entreprise, notamment par le biais du Club de l'Épargne Salariale, association indépendante créée en 2001.

Enfin, Natixis Interépargne a été précurseur en matière de solutions retraite en anticipant cette problématique dès 1996 au travers de la création du Plan d'épargne long

Natixis Interépargne : le leader de l'épargne salariale en France

1^{er} TENEUR DE COMPTE EN ÉPARGNE SALARIALE EN FRANCE ¹

3 millions DE COMPTES GÉRÉS (25% DE PARTS DE MARCHÉ)

PRÈS DE 18 milliards D'EUROS D'ACTIFS GÉRÉS (VIA NATIXIS ASSET MANAGEMENT)

PLUS DE 45 000 ENTREPRISES CLIENTES

Natixis Asset Management et Natixis Interépargne sont ensemble :

N°1 DE L'ÉPARGNE SALARIALE ISR AVEC 26,6% DE PARTS DE MARCHÉ ²

N°1 DE L'ÉPARGNE SALARIALE SOLIDAIRE AVEC 48,4% DE PARTS DE MARCHÉ ³

¹ Source AFG au 30 juin 2010 / ² Source CIES au 31 décembre 2010 / ³ Source Finansol (baromètre 2010 de l'épargne solidaire)

Les termes clés de l'épargne salariale

Abondement : c'est un versement complémentaire que l'entreprise peut choisir d'effectuer en complément des versements du salarié sur un plan d'épargne salariale.

PEE : Plan d'épargne entreprise. C'est le dispositif d'épargne salariale le plus classique. Il peut être alimenté par des versements volontaires, par la participation ou par l'intéressement. Il peut également faire l'objet d'un abondement de l'employeur.

PEI : Plan d'épargne interentreprises. Créé en 2001, ce dispositif permet à plusieurs entreprises, appartenant à une même branche ou un même secteur d'activité, de créer un plan d'épargne commun.

PERCO : Plan d'épargne pour la retraite collectif. En complément de la participation, de l'intéressement, des versements volontaires et de l'abondement, le PERCO peut également être alimenté par le transfert de jours épargnés dans un Compte épargne temps (CET) ou par le versement de jours de congés non pris. Lors du départ à la retraite du bénéficiaire, les sommes sont converties en rente viagère ou, éventuellement, versées sous forme de capital.

terme (PELT), 7 ans avant que la loi Fillon du 21 août 2003 ne donne naissance au Perco.

Avec 29,36 % de parts de marché en tenue de comptes Perco, Natixis Interépargne est aujourd'hui l'un des principaux contributeurs au développement de ce dispositif d'épargne retraite et connaît une progression très supérieure à celle du marché, avec +103,5 %

de comptes gérés en un an (contre +31,2 % sur le marché) et +129,2 % d'encours conservés en un an (contre +47,6 % sur le marché). ■



L'Assemblée Générale Mixte de Natixis

Cette rubrique a pour objectif de répondre à des questions posées par nos actionnaires. Dans ce numéro, plusieurs questions relatives à l'Assemblée Générale Mixte de Natixis.

Où et quand ?

L'Assemblée Générale Mixte de Natixis aura lieu le **jeudi 26 mai 2011 à 15 heures**, au **Carrousel du Louvre** (99, rue de Rivoli à Paris dans le 1^{er} arrondissement) qui est facilement accessible par les transports en commun*. L'accueil est organisé à partir de 13 h 30 et il est fortement recommandé d'arriver au minimum une demi-heure à l'avance.

Qui assiste à l'Assemblée Générale ?

L'Assemblée sera présidée par François Pérol en sa qualité de président du Conseil d'Administration de Natixis.

Le directeur général de Natixis, Laurent Mignon, les administrateurs, ainsi que les dirigeants de Natixis pourront répondre également aux questions des actionnaires.

Quels sont les points principaux à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale ?

Parmi les résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires, on peut citer l'approbation des comptes 2010, le montant du dividende et l'option de paiement du dividende en actions.

Puis-je participer à l'Assemblée Générale ?

Tout actionnaire a le droit de participer personnellement à cette Assemblée, de s'y faire représenter par son conjoint ou encore par toute personne physique ou morale de son choix ou d'y voter par correspondance.

Pour participer à l'Assemblée, les actionnaires doivent justifier de la propriété de leurs titres, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée, soit le 23 mai 2011.

Par ailleurs :

- les actionnaires au porteur doivent présenter :
 - une carte d'admission délivrée par Caceis

Corporate Trust** après demande à leur intermédiaire financier, ou à défaut,

- une attestation de participation délivrée directement par leur intermédiaire financier, qui justifie de leur qualité d'actionnaire ;

- les actionnaires au nominatif peuvent se présenter sans formalité particulière, mais il est préférable, pour leur confort, qu'ils renvoient la demande de carte d'admission renseignée qui leur a été adressée par Caceis Corporate Trust**.

Rappel : les actionnaires au porteur sont ceux qui détiennent leurs titres via leur intermédiaire financier (Banque Populaire, Caisse d'Épargne par exemple).

Il faut bien comprendre qu'il n'y a pas d'inscription automatique à l'Assemblée.

Pour assister et voter dans de bonnes conditions, il est très important que les actionnaires informent leur banque de leur souhait d'assister à l'Assemblée au plus vite, dès la mi-avril.

Comment voter à l'Assemblée Générale ?

Tout actionnaire qui assiste à l'Assemblée reçoit un boîtier électronique de vote à utiliser en séance.

Les actionnaires qui souhaitent voter mais qui sont dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée peuvent utiliser un formulaire de vote par correspondance ou par procuration pour :

- voter par correspondance, ou
- donner procuration à son conjoint, à un autre actionnaire personne physique ou morale, ou toute personne physique ou morale de son choix assistant à l'Assemblée, ou



- donner pouvoir au président de séance. Ce formulaire sera envoyé automatiquement à tous les actionnaires au nominatif. Les actionnaires au porteur devront s'adresser à l'intermédiaire financier auprès duquel leurs actions sont inscrites en compte afin d'obtenir le document. L'intermédiaire financier se mettra ensuite en contact avec Caceis Corporate Trust**. Toute demande de formulaire devra être déposée ou parvenue au siège social de Natixis au plus tard le 20 mai 2011. Le retour du formulaire de vote rempli par l'actionnaire devra intervenir au plus tard le 23 mai 2011.

Combien de temps dure une Assemblée Générale ?

L'Assemblée Générale dure généralement entre deux et trois heures, en fonction de l'agenda et de la durée de la séance de questions-réponses.

En cas d'empêchement ce jour-là ?

L'Assemblée Générale fera l'objet d'un enregistrement vidéo qui sera accessible au public sur le site Internet de Natixis (www.natixis.com) pendant un an après l'Assemblée.

Où retrouver toutes les informations sur l'Assemblée de Natixis ?

Toutes les informations sur l'Assemblée sont disponibles sur le site Internet de Natixis www.natixis.com à la rubrique Assemblée Générale, notamment l'avis de réunion et la brochure de convocation. ■

* **Accès métro :** Le Carrousel du Louvre est desservi par les lignes 1 et 7, arrêt « Palais Royal – Musée du Louvre », sortie « Carrousel du Louvre ».

Accès bus : Le Carrousel du Louvre est desservi par les lignes 21, 27, 39, 48, 67, 68, 69, 72, 81, 95, arrêts « Palais Royal – Musée du Louvre » ou « Palais Royal – Comédie Française » ou « Musée du Louvre ».

** Centralisateur de l'Assemblée de Natixis et teneur du registre des actions au nominatif.



Les webconférences du Club des actionnaires



Comme nous vous l'avions annoncé (cf. *Lettre aux actionnaires n° 12*), la fin de l'année 2010 et le début de l'année 2011 ont vu naître un nouveau format de conférences : les webconférences du Club des actionnaires de Natixis.

De quoi s'agit-il ? Tout simplement de conférences « en ligne » réalisées avec les experts de Natixis.

Vous pouvez les visionner :

- soit en direct en vous connectant sur le site Internet dédié au Club des actionnaires à la date et à l'heure qui vous ont été annoncées dans le programme trimestriel des activités du Club,

- soit en différé pendant trois mois puisqu'elles sont accessibles sur le site Internet dédié au Club des actionnaires

naires dans la page intitulée « webconférences ».

Grâce à leur disponibilité étendue, ces conférences permettent au plus grand nombre d'entre vous de bénéficier des expertises proposées dans le programme d'activités du Club des actionnaires.

Vous avez été nombreux à vous connecter en direct ou en différé pour bénéficier de nos deux conférences du quatrième trimestre 2010 consacrées respectivement à la Finance comportementale et à l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Pour notre dernière conférence du 20 janvier 2011, consacrée au « Bilan 2010 – perspectives 2011 : macroéconomie et marchés actions », nous avons eu le plaisir d'accueillir près de

L'agenda financier 2011

23 février 2011

Résultats annuels 2010

12 mai 2011*

Résultats du 1^{er} trimestre 2011

jeudi 26 mai 2011

Assemblée Générale des actionnaires (statuant sur les comptes de l'exercice 2010)

4 août 2011*

Résultats du 2^e trimestre 2011

10 novembre 2011*

Résultats du 3^e trimestre 2011

18 et 19 novembre 2011

Salon Actionaria

** Date provisoire. La date définitive sera annoncée sur notre site Internet www.natixis.com*

90 membres du Club des actionnaires dans nos locaux, avenue Pierre Mendès France, dans le 13^e arrondissement de Paris, tandis que de nombreux membres du Club nous rejoignent en direct sur Internet. Cette webconférence reste disponible en différé jusqu'au 20 avril prochain.

Pour le deuxième trimestre 2011, une nouvelle conférence sera organisée **le 27 avril 2011 sur le thème de l'épargne salariale** (voir détails dans le programme des activités du Club des actionnaires). Elle sera ensuite disponible en différé jusqu'au 27 juillet 2011 sur le site Internet dédié au Club des actionnaires dans la page intitulée « webconférences ».

Nous remercions vivement celles et ceux d'entre vous qui nous accompagnent dans notre démarche de valorisation des contenus en ligne.

Nous vous rappelons que nous pouvez à tout moment changer vos préférences et opter pour la réception de vos correspondances par Internet en vous rendant dans l'espace dédié aux membres du Club des actionnaires, accessible sur notre site Internet www.natixis.com / Actionnaires et investisseurs / Espace Actionnaires individuels / Club des actionnaires. ■



**POUR NOUS
CONTACTER**

Relations actionnaires individuels

Christophe Ricetti
Valérie Boas / Eugénie Mehler
Catherine Vassant / Arlette Le Goasduff

Mail

actionnaires@natixis.fr

N°Vert

N°Vert 0800 41 41 41

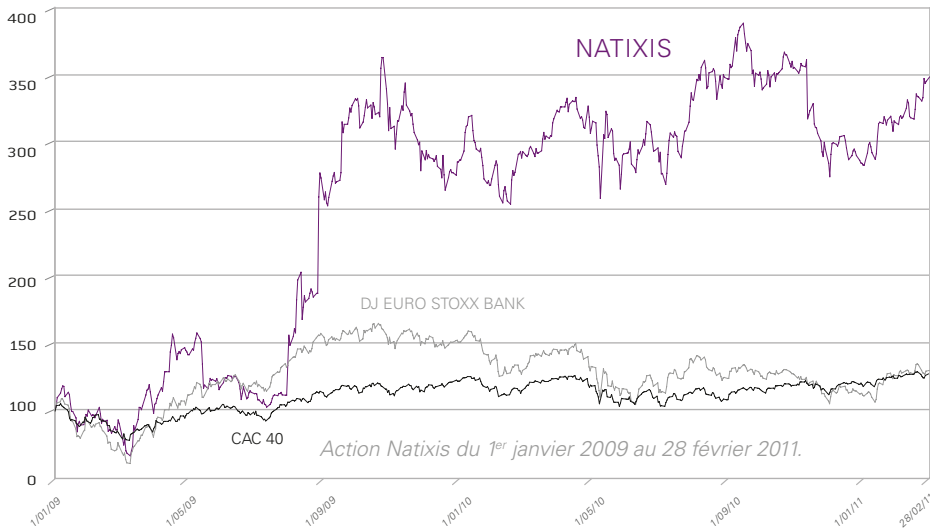
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Courrier

NATIXIS
Club des actionnaires
18-24, quai de la Marne
75164 Paris Cedex 19
France



L'action Natixis



2011 : une année sous haute tension

L'analyse de Marie-Pierre Ripert, chef économiste adjoint de Natixis

EN 2010, l'économie mondiale aura été principalement caractérisée par la forte reprise de la croissance (4,4%), la crise des dettes souveraines européennes et, en deuxième partie d'année, par la hausse du prix des matières premières et le début de la guerre des monnaies. Si certains de ces thèmes vont rester d'actualité en 2011,



d'autres commencent également à émerger, en particulier la montée du risque politique, la résurgence du risque inflationniste et le dilemme grandissant pour les banques centrales.

Alors que le ralentissement de la croissance des pays émergents devrait s'avérer modéré en 2011, les risques sont nombreux : outre le risque politique grandissant, les pays émergents sont confrontés à la résurgence de l'inflation et aux entrées de capitaux qui provoquent une appréciation de leur taux de change.

Du côté des pays développés, la croissance américaine sera soutenue artificiellement par des politiques économiques très expansionnistes. La Réserve fédérale devrait maintenir sa politique monétaire accommodante en raison de l'ampleur des surcapacités productives. La zone euro, quant à elle, subira les effets négatifs de politiques budgétaires restrictives, la défiance des marchés envers les dettes souveraines européennes perdurant. Avec une inflation supérieure à son objectif et une faible croissance, la Banque centrale européenne va être confrontée à un dilemme mais

Fiche signalétique

Code Isin : FR0000120685

Capitalisation boursière* : 12,560 Md€

Négociation : Eurolist Paris, éligible au SRD

Code Reuters : CNAT.PA

Code Bloomberg France : KN FP

Indices : CAC 40, SBF 120, SBF 250, CAC MID 100

*au 28/02/2011

Principales données boursières

(cours de clôture)

Cours le plus haut 2011 : 4,319 €

Cours le plus bas 2011 : 3,554 €

Cours au 28/02/2011 : 4,319 €

devrait choisir de maintenir son taux de refinancement à 1 % en 2011.

Au total, les économies vont être confrontées à des risques très différents : d'un côté, des pays émergents faisant face au risque inflationniste et à l'appréciation de leur change, de l'autre, l'Europe coincée entre la faiblesse de sa croissance, ses hétérogénéités et la crise des dettes souveraines et, enfin, les États-Unis qui seront sauvés à court terme par l'expansionnisme des politiques économiques mais qui ne font que différer les ajustements structurels à plus tard. ■

La LETTRE AUX ACTIONNAIRES est éditée par Natixis, société anonyme à conseil d'administration
 /// RCS Paris 542 044 524 /// Siège social : 30 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris, France
 /// Directeur de la publication : Laurent Mignon
 /// Responsable de la rédaction : Christophe Ricetti
 /// Imprimeur : Point 44 /// Dépôt légal : mars 2011
 /// ISSN N°1294-7830 /// Coordination - Rédaction : Valérie Boas
 /// Conception graphique et fabrication : Direction de la Communication et du développement durable de Natixis
 /// Table des illustrations : p.1,5,7,8 © Shutterstock - p.1,3,4,6,8 Fabrice Vallon - droits réservés.

Le papier sélectionné pour ce document a été produit dans une usine certifiée ISO 14001. Il répond à la certification PEFC (traçabilité de l'origine de la pâte à papier à partir de forêts gérées) et a été blanchi par le procédé ECF (procédé sans chlore élémentaire).

Ce document a été achevé de rédiger le 28/02/2011. Tous droits réservés.